



Martha Tinny MOLEMA  
President  
Présidente

Akhator Joel ODIGIE  
General Secretary  
Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé  
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé  
B.P. : 4401 – Tel.: 00228 22 25 03 90  
LOME - TOGO

Email: [info@ituc-africa.org](mailto:info@ituc-africa.org)  
Web: [www.ituc-africa.org](http://www.ituc-africa.org)

S.E. William Ruto  
Président de la République du  
Kenya  
State House  
Nairobi, Kenya

Lome, 26 June 2024

## Objet : Situation au Kenya

Monsieur le Président,

Je vous écris au nom de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale, la CSI-Afrique (<https://www.ituc-africa.org/>) pour vous exprimer notre profonde préoccupation au sujet des récentes manifestations contre le projet de loi de finances 2024 et de la manière dont elles ont été gérées. Le droit de se réunir et d'exprimer des opinions sur les politiques gouvernementales est fondamental et doit être respecté, en particulier lorsque ces politiques affectent directement la vie des citoyens et de leurs communautés.

Monsieur le Président, nous prenons acte de votre affirmation selon laquelle les Kényans ont le droit de protester et d'exprimer leur point de vue sur diverses questions, y compris le projet de loi de finances 2024 qui suscite la controverse. Toutefois, il est important de souligner que les voix des manifestants doivent être entendues et qu'un gouvernement responsable doit agir en conséquence.

Les manifestations organisées par les jeunes contre les mesures fiscales proposées ont mis en évidence une forte opposition de la part du public. L'introduction de nouveaux prélèvements sur les produits de base et les charges financières supplémentaires proposées dans le projet de loi ont suscité de vives inquiétudes parmi les Kényans. Bien que nous comprenions la nécessité pour le gouvernement d'augmenter ses recettes, de combler le déficit budgétaire et de rembourser la dette, les augmentations d'impôts proposées sont considérées comme régressives et exacerberont le coût de la vie déjà élevé, ce qui affectera les personnes les plus vulnérables.

Monsieur le Président, les pertes tragiques en vies humaines et les nombreuses blessures subies au cours de ces manifestations sont extrêmement troublantes. Les rapports faisant état de l'utilisation de balles réelles, de violences et d'enlèvements de manifestants pacifiques par la police sont alarmants et inacceptables. De tels actes portent atteinte aux principes de la démocratie et de l'État de droit garantis par la constitution kenyane, qui garantit le droit de manifester pacifiquement.

Monsieur le Président, nous demandons instamment à votre gouvernement de prendre les mesures suivantes pour remédier à la situation :

- **Écouter les manifestants**: Un dialogue ouvert et constructif doit être engagé avec les manifestants, en particulier les jeunes. Leurs préoccupations sont valables et méritent d'être traitées dans le respect de leur droit à participer au processus démocratique.
- **Une réponse proportionnée à la situation en matière de sécurité et d'enquête** : Il est impératif de veiller à ce que la réponse des forces de sécurité soit proportionnée et respecte les droits des manifestants. Le recours à une force excessive ne fait qu'aggraver les tensions et saper la confiance du public dans le gouvernement. Les violences commises à l'encontre de manifestants pacifiques qui ont exhorté les participants à ne pas jeter de pierres mais à utiliser leur téléphone doivent faire l'objet d'une enquête et de poursuites, y compris à l'encontre des éléments criminels présumés qui ont tenté de détourner les manifestations.
- **Rechercher un terrain d'entente et adopter une fiscalité progressive** : Envisager la possibilité d'utiliser la loi de finances 2023 comme mesure temporaire pendant qu'une solution

plus acceptable est recherchée. Cela permettra une discussion plus approfondie et inclusive sur la meilleure façon de faire face au déficit budgétaire sans imposer de difficultés excessives aux citoyens. Nous encourageons votre gouvernement à envisager une réduction du coût de la gouvernance, à mettre l'accent sur les impôts sur la fortune et les taxes de luxe, et à envisager une fiscalité progressive.

- **Promouvoir la participation citoyenne** : Encourager l'engagement civique et respecter la voix de tous les Kényans, en particulier des jeunes. Leur participation active au discours public est vitale pour la santé de la démocratie.
- **Rejeter le projet de loi dans sa forme actuelle** : Compte tenu de l'opposition généralisée et des préoccupations importantes soulevées, nous vous demandons instamment de refuser de donner votre assentiment au projet de loi dans sa forme actuelle. Vous démontrerez ainsi votre volonté d'être à l'écoute des citoyens et d'agir dans leur intérêt.

Nous saluons la déclaration de la Présidente de la Cour suprême, Martha Koome, et sommes profondément préoccupés par les allégations d'enlèvement et de détention arbitraire de manifestants. Il est impératif que tous les acteurs respectent, défendent, promeuvent et appliquent les principes de la démocratie et de l'État de droit.

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, de faire preuve de leadership en répondant aux préoccupations des citoyens, en veillant à ce que leurs droits soient protégés et en trouvant une solution pacifique et constructive à ce problème. L'avenir du Kenya dépend d'un gouvernement qui écoute son peuple et agit dans son intérêt.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma considération distinguée,



**Le Secrétaire Général de la CSI-Afrique**

**Akhaton Joel Odigie**